

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 2011 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 25 Novembre 2011

Présents : M. **LAGRANGE** Georges - Mme **FAVRE** Annie - M. **BREHIER** Émile - M. **MUFFAT** Michel (La Glière) - M. **BRAIZE** Alain - M. **MUFFAT** Michel (La Ranche) - M. **GAILLARD** Fabrice - M. **RICCI** Pierre - Mme. **DUMAS** Claudine - Mme **TSCHOFFEN** Béatrice- Mme **LANVERS** Édith

Absents et excusés : - M. **MUFFAT** Roger Serge - M. **PERSIN** Franck - M. **PEERSMAN** André - Mme. **LAVERY** Joséphine

Procurations : M. **PEERSMAN** André à Mm à Mme. **DUMAS** Claudine

Président de séance : M. **LAGRANGE** Georges

A été élu secrétaire de séance Mme **TSCHOFFEN** Béatrice-

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

3.1 Plan de la commune :

La société « La Marmotte Bleue » présente au Conseil Municipal, les possibilités de réalisations d'un plan de la commune , dans le cadre de la mise en place des rues .

La commission tourisme est chargée du dossier, pour un coût prévisionnel de 2 000 € et une livraison souhaitée avant les vacances de février.

3.2 Salle sur le parking :

Une rencontre avec la paroisse a eu lieu pour évoquer le projet. La paroisse laisserait la cure à la Commune et en échange bénéficierait dans le nouveau bâtiment, d'un appartement, d'un bureau et d'une salle, qui sera gérée comme la salle paroissiale actuelle, moyennant un bail de mise à disposition de 99 ans.

3.3 Enveloppe

La commission communication est entrain de travailler avec la Poste, sur de nouvelles enveloppes, à l'entête de la commune, avec des photos.

3.4 École :

Un diagnostic du matériel informatique va être réalisé par la société « Arobase », avant le déménagement de la classe de primaire dans l'école maternelle, dans le cadre du regroupement des 2 classes, prévu pendant les vacances de Noël.

19 h 30 Départ M. PEERSMAM André, qui va représenter la Commune, a une réunion importante au Gets sur la future intercommunalité.

3.5 Numérotation des rues :

La pose des panneaux de rues est en cours, un courrier va être adressé à chaque habitant, pour indiquer sa nouvelle adresse et l'inviter a retirer sa plaque en mairie. Ce travail se fait en coopération avec la Poste.

Il est décidé que le panneau de signalisation au carrefour face au Mont Rond, indiquant les hameaux, sera démonté.

3.6 Signalétique :

La commission poursuit sa réflexion, sur l'harmonisation de la signalétique dans la commune, par la réalisation d'une charte.

3.7 C.C.A.S. :

La soupe populaire s'est bien déroulée et a rapporté 1 150,00 € au profit du secours catholique.

4 FINANCES :

4.1 Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal adopte, les décisions modificatives suivantes :

♣ Budget « Agricole »

Section FONCTIONNEMENT	
AUGMENTATION CREDITS OUVERT	DIMINUTION CREDITS OUVERTS
Cpt 668 + 10,00€	Cpt 61524 /- 10,00 €
Total : 10,00 €	Total : - 10,00 €

△ Budget « Principal » :

△ Section INVESTISSEMENT	
△ DEBIT	△ CREDIT
Cpt 205-ONA : + 2 20,00 €	Cpt 2183-ONA : - 2 200,00 €
Cpt 2804158/040 : + 8 442,51 €	Cpt 2804151/040 : + 8 442,51 €
Total : 10 542,51 €	Total : 10 542,51 €

△ Budget « Eau » :

Section FONCTIONNEMENT	
DEBIT	CREDIT
Cpt 673 + 350,00€	Cpt 70111 + 350,00 €
Total : 350,00 €	Total : 350,00 €

Section INVESTISSEMENT	
AUGMENTATION DEBIT OUVERT	DIMINUTION DEBIT OUVERT
Cpt 1641 : + 1500 €	Cpt 2315-ONA : - 1500,00 €
Total : + 1 500,00 €	Total : - 1 500,00 €

4.2 Programme Investissement 2012/2013/2014 :

Le responsable de la commission « finances » présente au Conseil Municipal, le planning prévisionnel des investissements, qui seront réalisés d'ici la fin du mandat, sans réalisation de nouvel emprunt, pour maintenir le taux d'endettement de la commune, à l'exception du budget de l'eau.

Les travaux principaux retenus sont :

- Salle polyvalente (fin et équipement)
- Base de loisir
- Restructuration « restaurant les Alpagnes »
- Salle sur le parking
- Salle hors sac de la Lécherette (étude)
- 2^{ème} tranche eau et eau pluviale et revêtement de la Bouverie au carrefour le Pas – Les Chebourins
- Boucle des Granges

Le Conseil Municipal, donne son accord sur le programme d'investissement présenté.

4.3 I.E.M.P :

Le Conseil adopte l'I.E.M.P annuelle versée aux agents de la commune.

4.4 Recrutement surveillant baignade :

Le Conseil Municipal donne son accord pour le recrutement par la mairie de 3 surveillants de baignade, pour l'été 2012.

5 DOMAINE DU BARON :

5.1 Salle polyvalente :

Les travaux se poursuivent lentement, suite au retard cumulé important.
Concernant la gestion de la salle, la commission travail, sur le règlement et le tarif de location, qui devrait être adopté début 2012.
L'ouverture de la salle est programmée pour juin 2012.

5.2 Base de loisir :

L'appel d'offre concernant la réalisation de la base de loisir est lancé, jusqu'à mi janvier, pour un démarrage des travaux prévu au printemps.

6 URBANISME :

le Conseil Municipal a l'unanimité, accepte la révision simplifiée du P.L.U.

Monsieur le Maire indique qu'aucune observation n'a été soulevée dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le Maire rappelle que cette modification portait sur la levée d'un emplacement réservé vers le camping du « Pré » et l'instauration de la notion de servitude de cours commune.

7 DOMAINE SKIABLE :

Le conseil Municipal, adopte les tarifs des frais de secours 2011/2012 comme suit :

Front de neige/Transport.....	74,00 €
SECOURS BARQUETTE	
- Zone A : Rapprochée	226,00 €
Euros	
- Zone B : Éloignée	380,00 €
Euros	
- Hors piste	Coût réel + 22 €
SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers centres médicaux) :	
- Sans treuillage	628,00 €
Euros	
- Avec treuillage	999,00 €
Euros	
- Hors piste	Coût réel + 22 €
SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers hôpitaux)	

- Cluses - Thonon - Sallanches	1.605,00 €
- Annemasse.....	2 572,00 €
- Genève –Annemasse -Annecy.....	3 104,00 €
- Treuilage	385,00 €

Ambulance "Evasan" et "Urgences 74"	133 € (VSL 38€)
Ambulance SDIS	150,50 €

8 INTERCOMMUNALITE :

8.1 Budget de l'O.T.V.A :

Le Conseil Municipal adopte la proposition de budget de l'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps, pour une participation financière de Montriond de 119 700 €, identique à 2011.

8.2 Future communauté de communes :

Une réunion importante, sur ce dossier à lieu ce soir en mairie des Gets, Monsieur André PEERSMAN représente la commune.

20 h 35 Arrivée de Monsieur Pierre RICCI

9 TRAVAUX :

9.1 Déneigement :

Le Conseil Municipal à la majorité, sauf une voix (M. Pierre RICCI), décide de passer un contrat avec la SARL Bernard MICHAUD TP, pour effectuer en complément de l'équipe technique, des taches de déneigement, consistant à la mise à disposition d'un chauffeur, pour la conduite d'engin de la commune, selon les modalités définies dans la convention adoptée ce jour.

Cette décision est prise dans le cadre de la disponibilité d'un an, d'un agent du service technique et afin d'assurer la continuité du service à la population et de parer à tous imprévus (maladie...).

10 AFU DES GRANGES :

Les travaux de viabilisation de l' AFU des Granges ont débutés, pour se terminer au printemps.

Monsieur le Maire précise que la Commune est propriétaire de 7 lots, qu'elle destinent à la revente, pour favoriser des constructions de résidences principales.

Le conseil va réfléchir aux modalités d'attributions et au tarif de vente des parcelles.

La vente des terrains sera assortis de 2 conditions obligatoires : interdiction de revente pendant 10 ans et obligation de construire dans un délai de 2 ans.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande écrite en mairie.

11 DIVERS :

11.1 Subvention lycée « Anna les Noailles » :

La demande de subvention pour le voyage de 2 élèves de la commune est refusée.

11.2 Demande de local association « Moustik » :

La Commune refuse cette demande, faute de bâtiment à mettre à disposition.

11.3 Crèche :

Une crèche vient d'ouvrir à la Baume et s'adresse à tous les habitants de la vallée.

11.4 Autorisation d'héli ski « Mont Blanc Hélicoptère » :

le Conseil Municipal, donne son accord à la majorité, sauf (Édith LANVERS, André PEERSMAN, Claudine DUMAS, Annie FAVRE, Georges LAGRANGE), pour autoriser Mont-Blanc Hélicoptère à poser et déposer des skieurs pour l'héli ski, sur la commune (Ardent et Lindarets).

La séance est levée à 21 h 45